

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 03795
Numéro SIREN : 338 695 869
Nom ou dénomination : MUREX

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2023 sous le numéro de dépôt 7691



20230076912022

DATE DEPOT : 28/02/2023

N° DE DEPOT : 7691

N° GESTION : 1988B03795

N° SIREN : 338695869

DENOMINATION : MUREX

ADRESSE : 15-25 boulevard de l'Amiral Bruix 75116 Paris

MILLESIME : 2022

Grefte du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

02 MARS 2023

Sous le N°

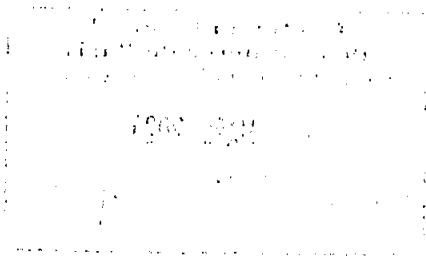
7691

MUREX

Société par actions simplifiée au Capital de 1.117.600 Euros
Siège social : 15-25 Boulevard de l'Amiral Bruix – 75116 Paris
338 695 869 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 21 FEVRIER 2023

Certifié conforme à l'original



L'an deux mille vingt trois,
Le 21 février à 11 heures 30.

L'Associé Unique de la société Murex S.A.S., la société Murex International Luxembourg S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège est situé 68-70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75043, représenté par Monsieur Néel Laurent, en sa qualité d'administrateur, a été invité par le Président de la Société à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- Présentation du rapport général du Commissaire aux Comptes,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, quitus au Président et aux Directeurs Généraux,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs et formalités.

Le cabinet KPMG S.A, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué conformément aux statuts, est absent et excusé.

Les représentants du Comité Social et Economique, régulièrement convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2312-77 (anciennement article L.2323-67) du Code du travail, assistent à la réunion.

Monsieur Maroun Eddé préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique les documents suivants :

- Copie de la lettre de convocation de l'Associé Unique,
- Copie des lettres de convocation des représentants du Comité Social et Economique,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes),
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- Le texte des projets de décisions.

Le Président déclare que les documents et renseignements visés à l'article 15.1.5 des statuts ont été adressés à l'Associé Unique ou tenus à sa disposition au siège social.

Le Président indique en outre que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité Social et Economique.

L'Associé Unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes, à la suite de quoi, l'Associé Unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2022, et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif aux comptes de ce même exercice, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice après impôt de 88.849.676 €

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites pas ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article 233 quarter du Code Général des impôts, approuve les dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, engagées au cours de l'exercice écoulé, pour un montant total de 129.248 €, ces charges ayant donné lieu à une imposition de 12.925 €.

En conséquence, l'Associé Unique approuve les actes de gestion accomplis par le Président et les Directeurs Généraux au cours de l'exercice social écoulé et donne au Président et aux Directeurs Généraux quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 88.849.676,29 € comme suit :

Bénéfice distribuable	88.849.676,29 €
- A titre de dividendes aux actionnaires	0,00 €
- Report du solde du bénéfice distribuable au compte « report à nouveau »	167.264.878,91 €
Solde du compte « report à nouveau » après affectation	256.114.555,20 €

Aucun dividende ne sera versé.

L'Associé Unique constate qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

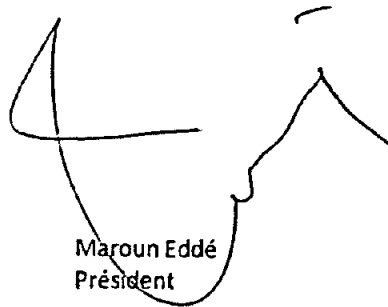
Exercices	Dividendes	Montant du dividende par action	Abattement fiscal de 40%	Abattement fiscal de 50%
2019	20.116.800	3.600	8.046.720	
2020	50.292.000	9.000	20.116.800	
2021	-	-	-	

TROISIEME RESOLUTION

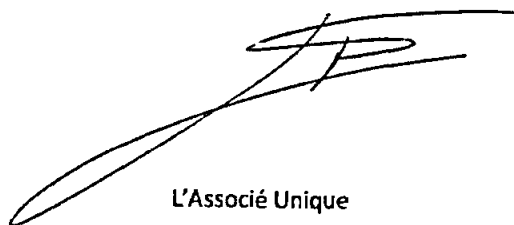
L'Associé Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copie du procès-verbal constatant ces délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'Associé Unique.



Maroun Eddé
Président



L'Associé Unique

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : MUREX SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 15 BOULEVARD DE L'AMIRAL BRUIX 75116 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 2

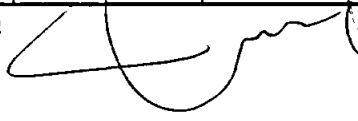
Numéro SIRET* 3 3 3 6 3 5 3 6 9 0 0 0 7 7 Néant *

				Exercice N clos le			
				3 0 0 9 2 0 2 2			
		Brut		Amortissements, provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 481 597	AG	3 781 349	700 249
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
			Constructions	AP		AQ	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
			Autres immobilisations corporelles	AT	57 098 661	AU	39 466 022
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
			Autres participations	CU	2 270 890	CV	
Créances rattachées à des participations	BB			BC			
Autres titres immobilisés	BD		34	BE		34	
Prêts	BF			BG			
Autres immobilisations financières *	BH		3 730 135	BI		3 730 135	
TOTAL (II)		BJ	67 581 317	BK	43 247 371	24 333 946	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	127 811	BW		127 811
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	38 521 695	BY	713 333	37 808 361
		Autres créances (3)	BZ	10 850 677	CA		10 850 677
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	2 142 507	CE		2 142 507
Disponibilités		CF	547 079 730	CG		547 079 730	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	29 782 643	CI		29 782 643	
	TOTAL (III)	CJ	628 505 063	CK	713 333	627 791 730	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	2 825 436			2 825 436	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	698 911 817	IA	43 960 704	654 951 112	
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	1 100 953
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Certifié conforme à l'original



2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2022

Désignation de l'entreprise		MUREX SAS		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 117 600)				DA	1 117 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	2 153 250
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK)	DC	
	Réserve légale (3)				DD	111 760
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ)	DG	
	Report à nouveau				DH	167 264 879
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	88 849 676
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	259 497 205
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	2 839 503
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	2 839 503
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI)	DV	97 663
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	19 336 528
	Dettes fiscales et sociales				DY	154 030 851
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	7 825 344
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	210 528 921
TOTAL (IV)				EC	391 819 306	
Ecart de conversion passif *				ED	795 098	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	654 951 112	
RENYOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
		Écart de réévaluation libre		ID		
		Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	391 655 728		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMpte DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : MUREX SAS		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons Intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD	1 694 000	FE	56 990 395	FF	
	Production vendue services*	FG	21 596 817	FH	321 379 031	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	23 290 817	FK	378 369 426	FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA
		Sur immobilisations					GB
		- dotations aux provisions					GC
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	
Autres charges (12)					GF		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	
Total des produits financiers (V)					GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	
Total des charges financières (VI)					GV		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2022

Désignation de l'entreprise <u>MUREX SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	552 299
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	552 549
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE	125 349
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF	3 165
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIG	59 128
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	III	187 643
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	364 906
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIV	8 627 232
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	2 998 041
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIH	531 282 867
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIJ	442 433 191
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIN	88 849 676
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	IIY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	IIP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III	15 101
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIH	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 557 141
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	102 567 763	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 201 879	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeur nette comptable	2 952		
Différence de règlement	213		
Produit de cession actif		250	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Régularisation TVA antérieur	15 101		

Designation de l'entreprise : MUREX SAS										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3		4	
Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		4 116 046		KE			
CORPORELLES	Terrains					KG			KJH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants L9		KJ			KK		KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants M1		KM			KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2		KP			KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS			KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	13 398 637		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY			KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	41 649 139		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE	11 586		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK			LL		LM		
	TOTAL III					LN	55 059 362		LO		LP		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	65 370 668		OH		OJ		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M		8T	
Autres participations					8U	2 270 890		8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP			IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	3 924 371		IU		IV			
TOTAL IV					LQ	6 195 261		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	65 370 668		OH		OJ			
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					IN			DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					IO			LW		4 481 597		
CORPORELLES	Terrains					IP			LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA			MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD			ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG			MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT			MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU	452 059		MM		12 950 020	
		Matériel de transport					IV			MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW	202 914		MS		44 137 054	
		Emballages récupérables et divers *					IX			MV		11 586	
	Immobilisations corporelles en cours					MY			MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC			ND		NE		
	TOTAL III					IY	654 373		NH		57 098 661		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			OU		M7	
		Autres participations					IO			OX		OY	
Autres titres immobilisés					II			2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2	321 064		2E		3 730 135			
TOTAL IV					I3	321 064		NK		6 001 060			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	976 037		OK		67 581 317			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2022

Exercice N clos le 3 10 0 19 12 10 12 12 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: MUREX SAS

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [col.1 - col.2] - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPLTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE =

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2022

Désignation de l'entreprise		MUREX SAS				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 370 285	PF	411 064	PG		PH	3 781 349
TOTAL I		RK	3 370 285	RM	411 064	RN		RO	3 781 349
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 841 868	QE	1 600 038	QF	450 638	QG	3 991 269
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	30 290 490	QM	5 385 647	QN	201 384	QO	35 474 754
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	33 132 358	QV	6 985 685	QW	652 021	QX	39 466 022
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	36 502 643	OP	7 396 749	OQ	652 021	OR	43 247 371
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général aux versés (NP + NQ + NR)	NW			Total général aux versés (NS + NT + NU)	NY		Total général aux versés (NW - NY)	NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise <u>MUREX SAS</u> Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H				
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M				
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S				
Provisions pour pertes de change		4T	76 145	4U	2 825 436	4V	76 145	4W	2 825 436
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A				
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E				
Provisions pour renouvellement des immobilisations*		5F	5H	5J	5K				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	550 889	5W	59 128	5X	595 950	5Y	14 067
TOTAL II		5Z	627 034	TV	2 884 564	TW	672 095	TX	2 839 503
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
	- corporelles	6E	6F	6G	6H				
	sur immobilisations	O2	O3	O4	O5				
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X				
	- autres immobilisations financières (1)*	O6	O7	O8	O9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	151 791	6U	713 333	6V	151 791	6W	713 333
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	151 791	TY	713 333	TZ	151 791	UA	713 333
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	778 825	UB	3 597 897	UC	823 886	UD	3 552 836	
	- d'exploitation		UE	3 538 769	UF	271 537			
Dont dotations et reprises	- financières		UC		UH				
	- exceptionnelles		UJ	59 128	UK	552 299			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.									

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise :		MCEEX SAS		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN			
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US			
	Autres immobilisations financières		UT	3 730 135	UV	UW	3 730 135		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	2 189 367	1 088 415	1 100 953			
	Autres créances clients		UX	36 332 327	36 332 327				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation précis ou remis en garantie* (antérieurement constituée*) UO		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	33 330	33 330				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	155 920	155 920				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 426 383	5 426 383			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 228 459	5 228 459			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 585	6 585				
	Charges constatées d'avance		VS	29 782 643	29 782 643				
	TOTAUX			VT	82 835 150	VU	78 054 062	VV	4 831 088
	RENVOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG						
	à plus d'1 an à l'origine		VII						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	97 663	97 663					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	19 336 528	19 172 949	163 578				
Personnel et comptes rattachés		8C	89 472 447	89 472 447					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	54 770 177	54 770 177					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	7 643 384	7 643 384				
	Obligations cautionnées		VX						
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 139 843	2 139 843					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 825 344	7 825 344					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L	210 528 921	210 528 921					
TOTAUX			VY	391 819 306	VZ	391 655 728	163 578		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

Désignation de l'entreprise : MUREX SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 30/09/2022			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	88 849 676		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	129 248	XE	140 463		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	11 215				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	17 252 685	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	17 320 586		
	Amendes et pénalités	WJ	67 901	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							Y7	2 993 041		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WI		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8		
			- imposées aux taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	4 526 467	
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I	WR	113 835 233	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		XA	10 295 592		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										
Majoration d'amortissement*										
Mesures d'incitation	Abattement sur la base de la valeur ajoutée	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises innovantes (44 septies)	L2		Entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	OV		Société innovante innovantes zones (art. 206C)	K3		Zone de destruction de la défense (44 septies)	PA	
		Dispositif relatif à dynamiser (art.44 sexies)	PP		Stamps d'entreprises innovantes (art.44 octies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art.44 quinquies)	XC	
					Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	Y11		XG	85 952 220		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
							Y2			

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2022

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	113 833 233
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		XI	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2022

Désignation de l'entreprise MUREX SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice		ZT	6 612 428
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour perte de change	8X	2 825 436	8Y 76 145
Provision SAR	8Z	5 800 017	9A 8 591 035
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Participation	9K	8 627 232	9L 8 309 023
Organic	9M		9N 11 215
	9P		9R
	9S		9T
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO 17 537 421
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert).

Désignation de l'entreprise MUREX SAS										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	91 157 187	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	76 107 692		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	167 264 879		Report à nouveau	ZG			167 264 879				
										TOTAL II		ZH	167 264 879
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7					YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	114 229 043					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8					XQ	15 240 300					
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	2 153 363					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1 164 709					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	39 459 778					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES					ST	29 518 794					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	201 765 987				
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	2 648 236				
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS					9Z	6 241 768					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	8 890 004					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	4 457 797					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	6 648 373					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						OB	113 481 971					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%			
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-05) (si oui cocher 1 sinon 0)	ZR						
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : MUREX SAS						Néant <input type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	AMEIAGEMENT 30092022	452 059		450 638		1 421
	2	MATERIEL IN 30092022	202 914		201 364		1 551
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	19%	
I - Immobilisations *	1		(1 421)	(1 421)			
	2	250	(1 281)	(1 281)			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
			(2 702)				
			⑩	⑪	⑫	⑬	




KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

MUREX S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme à l'original



Exercice clos le 30 septembre 2022
MUREX S.A.S.
15-25 Boulevard de l'Amiral Bruix – 75116 Paris
Ce rapport contient 30 pages
Référence : KS-SC

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants affiliés à
KPMG International Limited, une société de droit
anglais (« private company limited by guarantee »)

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance,
Inscrite au Tableau de l'Ordre à
Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux
Comptes de Versailles et du
Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense
Code Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

MUREX S.A.S.

Siège social : 15-25 Boulevard de l'Amiral Bruix – 75116 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'Associé unique de la société MUREX S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MUREX S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 17 février 2023

KPMG S.A.



Kamal Samaha

Associé

Bilan Actif

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	4 481 597	3 781 349	700 249	745 761
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	4 481 597	3 781 349	700 249	745 761
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	57 098 661	39 466 022	17 632 638	21 927 003
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	57 098 661	39 466 022	17 632 638	21 927 003
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 270 890		2 270 890	2 270 890
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	34		34	
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 730 135		3 730 135	3 924 371
TOTAL immobilisations financières :	6 001 060		6 001 060	6 195 261
ACTIF IMMOBILISÉ	67 581 317	43 247 371	24 333 946	28 868 025
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	127 811		127 811	344 722
Créances clients et comptes rattachés	38 521 695	713 333	37 808 361	44 751 834
Autres créances	10 850 677		10 850 677	14 193 315
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	49 500 183	713 333	48 786 850	59 289 871
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 142 507		2 142 507	6 031 359
Disponibilités	547 079 730		547 079 730	387 781 556
Charges constatées d'avance	29 782 643		29 782 643	33 994 196
TOTAL disponibilités et divers :	579 004 880		579 004 880	427 807 111
ACTIF CIRCULANT	628 505 063	713 333	627 791 730	487 096 982
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	2 825 436		2 825 436	76 145
TOTAL GÉNÉRAL	698 911 817	43 960 704	654 951 112	516 041 152

Bilan Passif

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 117 600	1 117 600	1 117 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 153 290	2 153 290
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	111 760	111 760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	167 264 879	91 157 187
Résultat de l'exercice	88 849 676	76 107 692
TOTAL situation nette :	259 497 205	170 647 529
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	259 497 205	170 647 529
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 839 503	627 034
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 839 503	627 034
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	97 663	
TOTAL dettes financières :	97 663	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 336 528	16 194 245
Dettes fiscales et sociales	154 030 851	124 332 012
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 825 344	4 246 154
TOTAL dettes diverses :	181 192 722	144 772 410
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	210 528 921	199 943 435
DETTES	391 819 306	344 715 845
Ecarts de conversion passif	795 098	50 744
TOTAL GÉNÉRAL	654 951 112	516 041 152

Compte de Résultat (Première Partie)

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 694 000	56 990 395	58 684 395	47 455 936
Production vendue de services	21 596 817	321 379 031	342 975 848	324 049 817
Chiffres d'affaires nets	23 290 817	378 369 426	401 660 243	371 505 753
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 828 727	2 232 069
Autres produits			105 649 517	94 342 813
PRODUITS D'EXPLOITATION			509 138 487	468 080 635
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			(8 632)	(65 617)
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			201 765 987	184 604 887
TOTAL charges externes :			201 757 356	184 539 270
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			8 890 004	8 703 652
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			127 868 027	120 703 077
Charges sociales			73 053 075	68 654 364
TOTAL charges de personnel :			200 921 101	189 357 442
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 396 749	6 841 338
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			713 333	151 791
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 825 436	119 796
TOTAL dotations d'exploitation :			10 935 518	7 112 925
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			6 206 535	4 828 159
CHARGES D'EXPLOITATION			428 710 514	394 541 447
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			80 427 973	73 539 188

Compte de Résultat (Seconde Partie)

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	80 427 973	73 539 188
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	10 837 465	12 791 104
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	54 572	873
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	10 235 654	918 545
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	464 140	304 331
	21 591 831	14 014 854
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	363 191	234 767
Différences négatives de change	1 546 569	1 231 496
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 909 761	1 466 263
RÉSULTAT FINANCIER	19 682 070	12 548 591
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	100 110 043	86 087 778
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	250	214 120
Reprises sur provisions et transferts de charges	552 299	9 940
	552 549	224 060
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	125 349	226 678
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 165	62 883
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	59 128	507 238
	187 643	796 800
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	364 906	(572 739)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	8 627 232	8 909 023
Impôts sur les bénéfices	2 998 041	498 324
TOTAL DES PRODUITS	531 282 867	482 319 549
TOTAL DES CHARGES	442 433 191	406 211 857
BÉNÉFICE OU PERTE	88 849 676	76 107 692

ANNEXE - Elément 1 bis

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

A- EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- Les moyens consacrés à la recherche développement restent soutenus sur l'exercice, et devraient être intensifiés sur les prochaines années.
- Les Crédits d'Impôts Recherche au titre de l'année civile 2021 d'un montant de 4.219.298 €, correspondant à 30% des dépenses engagées
- Compte tenu de ces investissements R&D éligibles au Crédit d'Impôts Recherche, le taux d'impôt société réduit de 10% applicable depuis le 1er janvier 2019 en France pour les activités liées à la propriété intellectuelle sur les logiciels a pu être reconduit.
- La guerre entre la Russie et l'Ukraine qui a débuté fin février 2022 n'a pas eu de réelles répercussions sur notre exercice clos le 30 septembre 2022. Les effets des sanctions mises en place envers la Russie par l'Union européenne se feront sentir sur l'exercice 2023, mais, la part des revenus réalisée avec des clients russes ne représente pas plus de 1%.
- La guerre en Ukraine a aussi pesé sur l'euro qui a chuté fortement pour atteindre la parité Euro/dollars de 0.95 en septembre 2022. Le taux de change Euro/dollars a été en moyenne sur l'exercice de 1.0836 cette année contre 1.1954 l'année passée.

B- DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.

Aucune dérogation aux principes et méthodes comptables n'ont été effectuées au cours de cet exercice.

Règles et Méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont :

- **Frais de recherche et de développement** : l'option d'activation n'a pas été retenue, tous les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charge sur l'exercice.
- **Immobilisations corporelles** : les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur coût de production.
- **Les amortissements** pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Un amortissement dérogatoire a été pris en compte pour le maintien du mode dégressif.
- **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement** : la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation a été constituée du montant de la différence.
- **Créances** : les créances sont valorisées à leurs valeurs normales. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- **Opération en devises** : Les charges et produits en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises, figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de la clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en 'écart de conversion'.
- **Disponibilité** : Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.
- **Valeur Mobilière de Placement (VMP)** : les VMP sont valorisées selon la méthode FIFO
- **Achats** : Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.
- **Produits** :
 - Pour les licences, en fonction de l'importance et de la durée du projet, le chiffre

d'affaires est reconnu par phase selon le suivi analytique de l'avancement de chaque projet en interne. En revanche, les projets non significatifs sont reconnus intégralement à l'activation de la licence

- Pour les services, la méthode de l'avancement est retenue, le chiffre d'affaires est comptabilisé en fonction des interventions de nos équipes engagées et réalisées sur l'exercice.
 - Pour la maintenance, le renting et le SaaS, le revenu est reconnu prorata temporis.
-
- **IDR** : Les indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet d'une estimation complète au 30/09/2022.
La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :
 - Taux d'actualisation : 1,2% / 3,0%
 - Taux d'augmentation annuel des salaires : 2% / 2%,
 - Age de départ à la retraite : 62 ans
-
- **Identité de la Société mère** : MUREX INTERNATIONAL LUXEMBOURG SA
69B Boulevard de la Petrusse
2320 Luxembourg, Luxembourg
-
- **Transactions liées** : Les transaction réalisées entre les sociétés liées sont réalisées et conclues à des conditions normales de marché.

Immobilisations

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 116 046		365 552
TOTAL immobilisations incorporelles :	4 116 046		365 552
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	13 398 637		3 442
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	41 649 139		2 690 830
Emballages récupérables et divers	11 586		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	55 059 362		2 694 272
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 270 890		
Autres titres immobilisés			34
Prêts et autres immobilisations financières	3 924 371		126 828
TOTAL immobilisations financières :	6 195 261		126 863

TOTAL GÉNÉRAL	65 370 668	3 186 687
----------------------	-------------------	------------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			4 481 597	
TOTAL immobilisations incorporelles :			4 481 597	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		452 059	12 950 020	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		202 914	44 137 054	
Emballages récupérables et divers			11 586	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		654 973	57 098 661	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 270 890	
Autres titres immobilisés			34	
Prêts et autres immo. financières		321 064	3 730 135	
TOTAL immobilisations financières :		321 064	6 001 060	

TOTAL GÉNÉRAL	976 037	67 581 317
----------------------	----------------	-------------------

Amortissements

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	3 370 285	411 064		3 781 349
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 370 285	411 064		3 781 349
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	2 841 868	1 600 038	450 638	3 991 269
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	30 290 490	5 385 647	201 384	35 474 754
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	33 132 358	6 985 685	652 021	39 466 022

TOTAL GÉNÉRAL	36 502 643	7 396 749	652 021	43 247 371
----------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Amortissements (suite)

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <p style="text-align: right;">TOTAL immobilisations incorporelles :</p>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <p style="text-align: right;">TOTAL immobilisations corporelles :</p>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	76 145	2 825 436	76 145	2 825 436
	550 889	59 128	595 950	14 067
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	627 034	2 884 564	672 095	2 839 503

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	151 791	713 333	151 791	713 333
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	151 791	713 333	151 791	713 333

TOTAL GÉNÉRAL	778 825	3 597 897	823 886	3 552 836
----------------------	----------------	------------------	----------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 730 135		3 730 135
TOTAL de l'actif immobilisé :	3 730 135		3 730 135
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 189 367	1 088 415	1 100 953
Autres créances clients	36 332 327	36 332 327	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	33 330	33 330	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155 920	155 920	
État - Impôts sur les bénéfiques	5 426 383	5 426 383	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	5 228 459	5 228 459	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	6 585	6 585	
TOTAL de l'actif circulant :	49 372 372	48 271 419	1 100 953
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	29 782 643	29 782 643	

TOTAL GÉNÉRAL	82 885 150	78 054 062	4 831 088
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	97 663	97 663		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 336 528	19 172 949	163 578	
Personnel et comptes rattachés	89 472 447	89 472 447		
Sécurité sociale et autres organismes	54 770 177	54 770 177		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 648 384	7 648 384		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 139 843	2 139 843		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 825 344	7 825 344		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	210 528 921	210 528 921		

TOTAL GÉNÉRAL	391 819 306	391 655 728	163 578
----------------------	--------------------	--------------------	----------------

Produits à Recevoir

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	9 959 386
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	2 250
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	43 639
TOTAL	10 005 275

Charges à Payer

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 904 791
Dettes fiscales et sociales	134 669 179
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	294 711

TOTAL 143 868 681

Charges et Produits Constatés d'Avance

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	29 782 643	210 528 921
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	29 782 643	210 528 921

Composition du Capital Social

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5588	200
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5588	200

Tableau des variations des capitaux propres

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23

Libellé	A Nouveau	Opérations sur capitaux propres	Affectation de résultat	Dividendes	Résultat Net	Solde
Capital	1 117 600					1 117 600
Primes	2 153 290					2 153 290
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	111 760					111 760
Réserve statutaire	0					0
Réserves règlementées	0					0
Autres réserves	0					0
Réserves consolidées	0					0
Titres d'autocantrôle	0					0
Repart à nouveau	91 157 187		76 107 692			167 264 879
Résultat N-1 à affecter	0				0	0
Acomptes sur dividendes versés						
Subventions d'investissement						
Provisions règlementées	0	0				0
Ecart de conversion						
Capitaux propres	94 539 837		76 107 692	0	0	170 647 529

Libellé	A Nouveau		Dividendes	Résultat Net	Paiement Dividendes	Solde
Associés - Dividendes à payer	0		0		0	0
Balance 457000	0		0	0	0	0

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Ventes de Licences	58 684 395
Vente de Maintenances	173 674 062
Ventes de Rentings	71 253 994
Ventes de Prestations de services et refactuations de Frais	98 047 792

TOTAL	401 660 243
--------------	--------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	23 290 817
Hors France	378 369 426

TOTAL	401 660 243
--------------	--------------------

Détail des Transferts de Charges

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

NATURE	Montant
Charges d'exploitation	1 557 141
TOTAL	1 557 141

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
 Edition du 13/01/23
 Devise d'édition

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Reprise provision pour risque	552 299	7871000
Produit de cession / immo corp	250	7752000

TOTAL	552 549	
--------------	----------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Autre charges exep / opé de gestion	110 248	6712000/6718000
Charges sur exercice antérieur	15 101	6720000
VNC	2 952	6752000
Chges exceptionnelles diverses	213	6780000
Provision pour risque	59 128	6878000

TOTAL	187 643	
--------------	----------------	--

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Caution et Avals	133 904
TOTAL	133 904

Engagements Financiers

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	4 624 164
Autres engagements donnés :	87 523 069
SAR	10 421 985
Loyer	77 101 084

TOTAL	92 147 233
--------------	-------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Effectif Moyen

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1025	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	16	
Ouvriers		
TOTAL	1041	

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

MUREX SAS

Période du 01/10/21 au 30/09/22

Edition du 13/01/23

Devise d'édition

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Participation 2022	8 627 232
Provision Clients douteux	713 333
Provision SAR	5 800 017
Ecart de conversion	795 098

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	15 935 680
---------------------------------	-------------------

Allègements	
Participation 2021	8 909 023
Provision Clients douteux	151 791
Provision SAR	8 591 035
Ecart de conversion	50 744
Provison Organic FY21	11 218

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	17 713 811
------------------------------	-------------------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Liste des Filiales et Participations

MUREX SAS

Période du
Edition du
Devise d'édition

01/10/21 au 30/09/22
13/01/23

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital en USD	Réserves et affecta- résultat en USD	Quote-part du capital détenu en pourcentage %	Valeurs comptables titres détenus Brute en EUR	Valeurs comptables titres détenus Nette en EUR	Prêts & avances consentis par la société non remboursés en USD	Montant des cautions et evals donnée par la société en USD	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé en USD	Résultat du dernier exercice clos en USD	Dividendes encaissés par sociétés au cours exercice en USD
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu) Murex North America Inc. USD	2 800 000	15 437 055	100	2 270 890	2 270 890			132 379 698	13 264 156	12 000 000
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT										
1. filiales non reprises en A: - françaises - étrangères										
2. participations non reprises en A: - françaises - étrangères										